

Vos questions / nos réponses

conjoint alcoolique

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/11/2012 03:52

Merci de votre réponse.

Je précise qu'actuellement je ne peux pas me rendre dans un centre car je réside depuis peu à l'étranger (je cherche d'ailleurs à rentrer mais mon mari ne veut pas me laisser rentrer avec les enfants). Je sais que je dois me faire aider mais là où j'habite ce n'est pas possible. En fait mon mari ne boit "que" 1 ou 2 fois par semaine, dans l'intervalle la vie redevient presque normale et je recommence à espérer que nous pouvons être heureux. Et puis le cycle repart: une nouvelle nuit de cauchemar le soir où il boit, pendant 2 jours je ne ressens que de la haine et de la pitié pour lui, j'ai l'impression d'assister à la déchéance de ma famille sans pouvoir réagir. Je pense qu'il prend aussi d'autres drogues (beaucoup de cannabis, ça c'est sûr, mais aussi, quand il boit, de la cocaine, mais il m'assure que non, même si je l'ai déjà surpris par le passé et que certains signes ne trompent pas. En fait, je crois que je n'arrive pas à accepter cette triste réalité alors je préfère rester dans le doute et me dire que je n'ai pas vraiment de preuve, que ce n'est pas si grave que cela, que l'on peut vivre heureux malgré tout... Je n'arrive pas à me mettre dans la tête que mon mari est dépendant et je laisse la situation s'empirer depuis plusieurs années.

Mise en ligne le 13/11/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre difficulté et l'étroitesse de votre marge de manœuvre. C'est peut-être ce qui explique votre volonté à accepter « cette triste réalité » parce que ne pouvant pas véritablement agir car vous ne pouvez pas partir sans vos enfants et ne disposant pas, non plus, de structure qui pourrait vous accueillir et vous aider sur place.

Votre mari boit peu mais suffisamment pour que votre couple et le climat familial en souffrent. Il n'est peut-être pas dépendant à l'alcool mais son alcoolisme provoque déjà des conséquences notables. Il a certes besoin d'aide mais encore faut-il qu'il le veuille. Ce qui ne devrait pas être négociable c'est la sécurité de vos enfants et la vôtre.

À un certain moment, il va falloir inévitablement prendre vos responsabilités et cela vous appartient, nul ne peut le faire à votre place. Employez-vous à dialoguer avec votre mari, quand c'est possible, et essayez de savoir avec lui, calmement et sereinement, ce qui le motive, ce qu'il recherche dans ses consommations sans pour autant faire une fixation sur l'alcool et les drogues qui ne sont peut-être que le réceptacle d'une souffrance qu'il génère mais ne justifiant pas son comportement à votre égard.

Pour vous faire aider dans ce sens vous pouvez contacter nos conseillers au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service gratuit et anonyme depuis un fixe en métropole et variant selon le coût de votre opérateur depuis l'étranger.

Bien cordialement et bon courage.
